VILLENEUVE DE LA RAHO

N°332

Bulletin Municipal

OCTOBRE 2020

Rentrée de Novembre

Mesures sanitaires renforcées

La municipalité a décidé avec regrets
d'annuler toutes les festivités de fin d'année
afin de mieux vous protéger de la covid-19.

Le personnel encadrant protégé et protecteur

Distances respectées

Jeux dans la cour en respectant les gestes barrières

Distances respectées en attendant la cantine

Les enfants sont conduits « par classe » à la cantine

A la cantine, la distanciation a été doublée

Hommages à Samuel Paty et aux victimes de Notre Dame de Nice

Hommages rendus lors du conseil municipal du jeudi 29 octobre 2020

Bénédiction des défunts par l'abbé Samuel Delmas

Dimanche 1er novembre au cimetière

Hommage à Samuel Paty

Lundi 2 novembre à 11h, comme dans toutes les écoles de France, a eu lieu un hommage à Samuel Paty au groupe scolaire Alfred Sauvy à Villeneuve de la Raho .

La reprise des cours après les vacances de la Toussaint a débuté par une matinée consacrée à ce professeur d'histoire et géographie assassiné le 16 octobre à Conflent Sainte Honorine. La communauté éducative a affirmé son unité autour de la défense des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de la laïcité.

Par leur présence, Madame le Maire Jacqueline IRLES, son adjoint aux affaires scolaires Monsieur Stéphane Huet et son adjointe à la communication Madame Michèle Bares, les élus ont tenu à témoigner toute leur compassion, leur solidarité et leur attachement au monde éducatif.

Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 29 Octobre 2020

Point 1 :

Objet : Demande de subvention au titre de la DSIL 2020 : Programme Isolation et Réfection du couloir et Accueil du public de la mairie

Par Commission d'Appel d'Offres (CAO) en date du 17 janvier 2019 un maître d'œuvre a été retenu pour le projet Extension Mairie / Salle des Mariages.
Pour compléter les travaux d'aménagement et d'agrandissement de la mairie, il convient d'étendre cette rénovation à l'espace couloir et accueil du public de la mairie où il est nécessaire dans un souci d'économie d'énergie et d'isolation de changer les verrières. Le maître d'œuvre retenu pour le projet Extension Mairie / Salle des Mariages propose une isolation par la façade et la mise en place de pergolas thermolaquées et verres thermiques.
Les travaux sont estimés à 145 000 € HT. Pour ce programme d'isolation et de réfection du couloir et accueil du public de la Mairie, la commune sollicite une subvention de l'Etat au titre de la DSIL 2020

Point adopté à l'unanimité des membres présents.

Point 2 :

Objet : Vacations funéraires pour la police municipale

Annule et remplace la délibération du 22 mai 1990 N°2650.

En application des articles L.2213-14, R2213-49 et R2213-50 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la police municipale peut prétendre à des vacations funéraires pour les opérations d'exhumation, de réinhumation et de translation de corps auxquelles elle assiste dans le but d'assurer l'exécution des mesures de police prescrites par la loi et les règlements.
Ces vacations sont versées par les familles et sont donc sans aucune incidence financière sur le budget de la commune.
Le montant des vacations est fixé par l'article L2213-15 du CGCT. Il est compris entre 20 € et 25 €. Après avis du conseil municipal, le Maire fixe le montant définitif par arrêté.
Il est proposé au conseil municipal de définir un prix de 20 € par vacation.

Point adopté à l'unanimité des membres présents.

Point 3 :

Objet : Cession de la Maison 6 Rue Pierre et Marie Curie à Monsieur Julien BADIE

La commune souhaite vendre une maison située 6 Rue Pierre et Marie Curie, cadastrée UA 453 et 620.
Ce bien se trouve dans le centre du village et doit être entièrement rénové.
La surface de cette habitation représente 200 m² sur deux étages.
Le service des domaines a estimé la valeur vénale du bien à 150 000 €.
La commune par le biais d'une conseillère immobilière a trouvé

un acquéreur à 125 000 € net vendeur. Il s'agit de Monsieur Julien BADIE, né le 4 avril 1984 à Perpignan, domicilié 5 Rue Ludovic Massé, 66180 Villeneuve de la Raho.
Le notaire chargé de cette transaction sera Maître Emy FEUILLET, 10 Rue de l'Artisanat, 66 180 Villeneuve de la Raho.

Point adopté à l'unanimité des membres présents.

Point 4 :
Objet : Convention SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural) : mise en œuvre du droit de préemption dans le cadre de la surveillance du marché foncier avec l'outil VigiFoncier

La commune dispose d'un accès à VigiFoncier dans le cadre de la convention 66 14 004, qui lie la SAFER à l'Etablissement Public Foncier Local Perpignan Méditerranée. A ce titre, elle reçoit l'ensemble des informations relatives au marché foncier (DIA, appels à candidature SAFER et préemption), à l'échelle de son territoire de compétence.
Par la convention présentée en annexe, la commune de Villeneuve de la Raho et la SAFER conviennent des modalités pratiques de mise en œuvre :
* Des actions foncières induites par la veille foncière
* D'un dispositif de transmission en amont des projets de vente connus par la SAFER
Le périmètre de la convention est constitué de l'ensemble des zones agricoles, naturelles et forestières ainsi que les terrains et les biens immobiliers à usage et vocation agricole dans les zones urbaines et à urbaniser dudit territoire.

Point adopté à l'unanimité des membres présents.

Point 5 :
Objet : Cession de la Maison 7 impasse Adrien Rubirola à Monsieur Florian OLIVE Complète la délibération n°61/2020 du 17 septembre 2020 .

Afin de rectifier la décision prise par délibération le 17 septembre dernier dans le cadre de la vente au profit de Monsieur Olive du bien sis à Villeneuve de la raho (66180), 7 Impasse Adrien Rubirola, il est ici précisé que le bien vendu à Monsieur Olive (AN 523) empiète (partie de la construction et une partie du jardinet) sur la parcelle AN 525 appartenant à la Commune de Villeneuve de la raho.
Afin de régulariser la situation un document d'arpentage est en cours d'élaboration afin de diviser la parcelle AN 525 d'une contenance totale de trente-six ares six centiares (00ha 36a 06ca) en deux parcelles, l'une de 3559 m² demeurant la propriété de la Commune de Villeneuve de la raho (66180), et l'autre d'une superficie de 47 m² qui sera vendue à Monsieur Olive avec la parcelle AN 523 aux mêmes charges et conditions que celles visées dans la délibération du 17 septembre 2020.
Ainsi il est demandé au conseil municipal d'approuver la cession de la maison sise à Villeneuve de la raho (66180), 7 Impasse Rubirola, cadastrée section AN numéros 523 pour 50 m² et section AN numéros 525p (pour partie) pour 47 m² pour un prix de cent vingt mille euros (120.000,00 €) net vendeur au profit de Monsieur Florian Olive né le 25/10/1989 à Strasbourg.

Point adopté à l'unanimité des membres présents.

La Sécurité à Villeneuve de la Raho

Le 8 octobre dernier s'est tenue la réunion de sécurité/sûreté spécialement dédiée aux voisins référents de la commune.
En effet, dans le cadre de l'organisation sécurité /sûreté de notre village, l'équipe municipale en charge de cette mission, ainsi que le commandant de brigade de la gendarmerie d'Elne ont rencontré les Villeneuvois et Villeneuvoises voisins référents, sous la direction de Madame le Maire.
Cette réunion a été l'occasion de renouer le contact, après cette longue période d'éloignement imposée par le confinement. Ces bénévoles référents fortement engagés et impliqués dans la mission sécurité/sûreté de notre village, on fait le point sur les actions menées et à venir.
La sécurité/sûreté, sujet prioritaire de l'équipe municipale, est en constante évolution afin de pouvoir anticiper les actes de malveillance, peaufiner la tactique de travail des effectifs de police municipale et d'élaborer la stratégie de sécurité/sûreté de notre village. Ces actions menées en étroite collaboration avec l'équipe des voisins vigilants villeneuvois et la gendarmerie d'Elne sont essentielles pour garantir la sécurité dans notre commune et permettre à Villeneuve de la Raho, de conserver sa sérénité et la qualité de village Prémium.

Les voisins référents studieux et attentifs

Vos voisins référents :

Quartier Vallon de Vie :	Monsieur Raymond CHAVAGNAC et Gérard LEROUX
Quartier les Amandiers :	Monsieur Antoine GIL
Quartier Jardins et Rives du Lac :	Monsieur Christian MIRA
Quartier vieux village :	Messieurs Gaston PRATS et Jacques MALÉ
Quartier la Couloumine :	Messieurs Jean CARBONNELL, Patrick COMES et Patrice RICHARD
Quartier Résidence du Sud :	Monsieur Michel SOUMET
Quartier les Vals Maries :	Madame Jacqueline HERAL et Monsieur Claude CARAYON
Quartier las Pastoures :	Mesdames Annie RIBERA et Xavière RODIER
Quartier Balcon Sud :	Monsieur Richard PY
Quartier Sauvy :	Madame Annie VILA et Monsieur David BARAJAS
Quartier le Val Marie :	Monsieur Christian COMPAGNON
Quartier le Canigou :	Mesdames Stéphanie MARTINEZ et Antoinette COMES Messieurs Joseph HERNANDEZ, Philippe ANOLL

Merci à la brigade de la gendarmerie d'Elne et son responsable le Lieutenant Christophe Duval pour leur présence protectrice ce premier novembre au cimetière pour la bénédiction des défunts par l'abbé Samuel Delmas.

Parcours sensoriels : « le Sensas »

Réel succès pour les vacances de la Toussaint

Malgré la conjoncture actuelle, nos jeunes ont pu profiter des différentes activités mises en place par le point jeunes tout en respectant les gestes barrières.
C'est ainsi qu'ils ont pu se rendre au « Wave café » pour apprendre le surf sur une vague artificielle, approfondir leur pilotage au karting, vaincre leur vertige à Argelès Aventure et leur peur à « Sensas » parcours sensoriels sur le thème d'Halloween.
Les jeunes ont aussi pu créer des boules de bain et confectionner des churros et beignets.
Les vacances se sont terminées dans une bonne ambiance avec la boom d'Halloween ou les enfants ont pu danser, manger des bonbons et boire un coup.
Vu l'importante participation des enfants à ces activités, nous pouvons dire que les vacances ont connu un réel succès.

Apprentissage du surf sur une vague artificielle

Château de Valmy : randonnée pour les primaires

Cette fois encore le centre de loisirs fait le plein !!

C'est autour du thème de « Harry Potter » que les primaires ont pu pendant 15 jours s'amuser à être de vrais petits sorciers. Autour de grands jeux, d'énigmes ou encore d'ateliers créatifs, chacun a montré l'étendue de ses pouvoirs magiques !
Des vacances sous le signe du grand air, avec une belle randonnée de plus de 7 kms, une journée vélo ou encore une belle journée au parc animalier des Angles.
Les maternelles quant à elles avaient pour thème « l'hôtel Transylvania » et tous ses petits monstres !
C'est autour de ce thème qu'ils ont pu fêter et découvrir Halloween tout en douceur.
Au programme de ces 15 jours, la ferme, la jump story ou encore le cinéma ont ravi petits et grands.
Pour finir, les enfants ont fêté Halloween tous ensemble et ont élu le costume le plus horrible.

La ferme à Saint André pour les maternelles

Annulation de la journée « Nature propre »

La municipalité avait organisé depuis quelques mois une journée « Nature propre » qui consistait à un ramassage des déchets par les élus et des volontaires dans la campagne environnante. Cette action déjà reportée une première fois, était prévue le samedi 7 novembre : malheureusement, la crise sanitaire nous a obligé à reporter de nouveau cette opération à une date ultérieure.
L'éco-citoyenneté est pour l'équipe municipale une préoccupation et une exigence de tous les jours. Chaque habitant doit prendre soin de l'environnement en le respectant et en l'embellissant afin d'assurer sa pérennité, car ce qui est bon pour la planète est bon pour notre santé et pour notre bien vivre ensemble sur terre.
Depuis le 1er confinement et la fermeture des déchèteries, certains malveillants ont profité de cette période pour déverser gravats, cartons, matelas, pneumatiques, des appareils ménagers…
Comment peut-on polluer sciemment la nature ?
Interdit par le code pénal, l'abandon de déchets hors lieux spécifiques de réception, est passible d'amendes dont le montant doit décourager les plus récalcitrants :

* Abandon de déchets dans la nature : 1500€
* Déchets obstruant le passage sur la voie publique : 750€
* Abandon de déchets à l'aide d'un véhicule : 1500€
* En cas de récidive : 3000€

Pour information, les déchèteries restent accessibles à tous pendant ce reconfinement.

Collecte des Déchets Verts *

Lundi 16 NOVEMBRE 2020
Dernier ramassage de l'année

La collecte s'effectue **après inscription** auprès des services techniques ou par téléphone ***04 68 55 97 89***

ATTENTION LES PLACES SONT LIMITEES !

* Merci de mettre vos déchets verts soit dans des petits sacs poubelle soit de les attacher en fagots. Branches de palmiers interdites.

Campagne de dératisation et de désinsectisation

La campagne de dératisation et de désinsectisation systématique
des réseaux publics d'eaux usées
de la commune effectuera le dernier passage : Mercredi 18 Novembre 2020.
par le prestataire de service « SARL ACTION ET REGULATION 3D ».
Afin de lutter efficacement contre la prolifération de rongeurs et d 'insectes,
il convient d'informer que les propriétaires d'immeubles ou d'établissements privés et publics effectuent, durant cette période, le traitement de leurs parties privatives.

Goûter des aînés

Spectacle du téléthon

Festivités de fin d'année annulées

2020 est une année particulière. Par mesure de prévention dans le cadre de la Covid-19, et alors que la pandémie reprend de plus belle en France, le Conseil Municipal et le Centre Communal d'Action Sociale ont pris la difficile décision d'annuler les rendez-vous incontournables de partage et de convivialité .
Nous sommes, comme vous, déçus d'être privés des festivités et animations de Noël et de fin d'année.
Nous espérons pouvoir vous proposer à la fin de la pandémie, une belle et grande fête pour de chaleureuses retrouvailles.
Prenez bien soin de vous.

Information CCAS pour nos séniors :
Durant le confinement, l'adjointe aux affaires sociales et son équipe restent mobilisées pour vous soutenir.

Téléthon 2020 : Ensemble on est plus forts

Cette année le Téléthon aura lieu les 4 et 5 Décembre. Comme pour beaucoup de manifestations, son contexte sera différent des éditions précédentes.
En raison de la situation sanitaire, à l'inverse des autres années les associations villeneuvoises ne pourront pas produire leurs spectacles.
Cependant, notre mobilisation et notre engagement ne doivent pas faiblir.
Pour effectuer vos dons les 4 et 5 Décembre, vous trouverez des points de collecte devant les différents commerces du village. Ces dons peuvent se faire également en ligne au 3637 ou sur le site : don.telethon.fr
Depuis des années, notre commune participe activement au Téléthon, évènement fédérateur qui génère du lien social entre les associations et l'ensemble de la population.
Plus que jamais, restons unis et solidaires pour faire de l'édition 2020 un succès bénéfique pour tous.

Manuela, Brigitte et Léa

Opération Brioche UNAPEI

Cette année, la crise sanitaire liée à la Covid-19, a amené l'UNAPEI (Union Nationale des Associations de Parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis) à repenser totalement l'Opération Brioche. Depuis 40 ans, date de la mise en place de cette action au niveau national, c'est la première fois que l'opération s'est faite sans brioche.
Le samedi 17 octobre 2020, vous avez été nombreux à répondre présents et la sympathie des Villeneuvois n'a pas failli. Les urnes installées devant les commerces du village n'ont pas été ignorées.
Nous remercions pour leur implication les membres du CCAS, les élues ainsi que Manuela et Léa élues au Conseil Municipal des enfants d'avoir participé à cette action.
Les dons recueillis assurent à l'association des moyens financiers pour la défense des droits des personnes avec un handicap intellectuel, le soutien à leur famille et le développement de la vie associative.
Merci à tous les Villeneuvois d'avoir encore une fois répondu présents à ce mouvement solidaire.

Aline, Danaé, Montserrat et Arlette

Pianiste Rémi GENIET

Un récital exceptionnel de piano

Le dimanche 27 septembre à la salle des fêtes Paulin Gourbal, les amis d'Alain Marinaro ont présenté le récital exceptionnel du pianiste Rémi Geniet, 27 ans plus jeune lauréat de l'histoire du concours international Beethoven de Bonn en 2011.
2ème prix du concours international Reine Elisabeth de Belgique en 2013 à l'âge de 20 ans. Il a été invité à Berlin, Munich, Bruxelles, Gand, Genève, Vienne, Varsovie, Moscou, Saint-Pétersbourg, New York, Montréal, Porto Rico, Hong Kong, Tokyo et Taïpeh. Son premier CD a remporté le Diapason d'Or de l'année 2015. Rémi Geniet, pianiste de haut niveau, a suscité un grand enthousiasme à chacune de ses interprétations.
Au programme : Les valses nobles et sentimentales (1911) de Maurice Ravel, ballade n°3 en la bémol major opus 47 et ballade n°4 en fa mineur opus 52 de Frédéric Chopin et Tableaux d'une Exposition (1874) de Moussorgski.
Il vit la musique du bout des doigts, il sidère tout simplement par la maturité pianistique et musicale dont il témoigne; Rémi Geniet : un pianiste d'exception.
Un grand merci à l'association les amis d'Alain Marinaro d'avoir permis à Villeneuve de la Raho de recevoir un pianiste d'une telle dimension.

Tennis : Tournoi des légendes

Nos seniors ont encore brillé sur les courts. Le 15 octobre, au Mas Rombeau à Rivesaltes, a eu lieu la remise des trophées du Tournoi des Légendes qui a vu s'affronter des équipes de doubles des clubs de Céret, Ille/Têt, Prades, l'USAP et Villeneuve de la Raho.
Nos joueurs ont obtenu des résultats très satisfaisants :
* Dans le groupe A, les plus de 60 ans (Treilles et Laurent) sont arrivés en demi-finales et les plus de 70 ans (Bourgeois et Gueyne) ont gagné la consolante
* Dans le groupe B, les plus de 60 ans (Augier et Lemaître) ont remporté la consolante et les plus de 70 ans (Gourbal et Ricordel) sortent vainqueurs de la compétition.
Notre club avait engagé 7 équipes composées de Augier, Bourgeois, Folquin, Gomez, Gourbal, Gueyne, Laurent, Lemaître, Louvard, Nollevalle, Palmiéri, Ricordel, Teruel et Treilles. Félicitations à tous !
Maintenant, il reste aux jeunes à faire aussi bien que leurs aînés !

Remise des raquettes au Tennis Club

C'est la rentrée au Tennis Club et à l'occasion de l'opération « Viens taper la balle avec nous » initiée par le Comité des Pyrénées-Orientales, les nouveaux adhérents âgés de 5 à 10 ans ont reçu leur première raquette.
Samedi 10 Octobre, 17 raquettes ont été remises aux jeunes joueurs en présence de Mme La Maire Jacqueline Irlès, le Président Gérard Nollevalle, le professeur de tennis Christophe Gruau et les dirigeants du club.
Le Président a rappelé que l'école de Tennis est en constante progression et compte à ce jour 78 adhérents. Madame le Maire a souligné les bons résultats du Club (les plus de 70 ans ont été champions départementaux) et l'investissement sans faille du président et de l'équipe dirigeante. Elle a aussi évoqué le projet d'un second court couvert et d'un court de padel, ce qui serait un atout supplémentaire pour le Tennis Club.
Une sympathique collation a clôturé cette fin de matinée permettant ainsi aux parents et aux enfants de faire plus ample connaissance avec tous les animateurs du Club.
Le Président et le bureau souhaitent à tous une très bonne année sportive !

Nouveau local pour les Anciens Combattants et le Souvenir Français

Les associations des Anciens Combattants et du Souvenir Français de Villeneuve de la Raho vous informent que désormais leurs bureaux se situent dans les anciens locaux de la police municipale, à côté de La Poste et face à la mairie de la commune.
Le 6 octobre 2020, l'ouverture officielle des nouveaux locaux a eu lieu en présence de Madame le Maire Jacqueline Irles, du président des Anciens Combattants Christian Compagnon, du président du Souvenir Français Thierry Aes-Guy et des membres de leur bureau respectif.

Une permanence Anciens Combattants et Souvenir Français sera assurée
afin de vous accueillir et répondre à vos questions si besoin.

ACCUEIL
Tous les mardis
de 14h à 18h

Hors période de confinement

N'hésitez pas à venir nous voir après le confinement. Nous serons très heureux de vous recevoir en respectant les règles sanitaires en vigueur à ce moment là.

Sachez également que vous avez la possibilité de nous suivre sur notre **page Facebook** (les casques de la Raho) créée afin de vous informer de nos missions respectives, des dates des cérémonies qui jalonnent l'année, des manifestations que nous produisons en dehors des dites cérémonies, le tout agrémenté de photos.
Dans l'attente de pouvoir se retrouver, prenez bien soin de vous.

Les Casques de La Raho
Organisation à but non lucratif
J'aime

ACCES A NOS BUREAUX.
Deux entrées possibles ! Vous pourrez avoir accès à nos bureaux, soit, par la porte face à la bibliothèque municipale, soit, par la porte vitrée rue du 11 novembre, en bas à gauche des escaliers qui conduisent à La Poste.

La bibliothèque

A l'automne c'est la rentrée littéraire, c'est aussi le temps des récompenses décernées aux meilleurs livres de l'année avec les prix Goncourt, Renaudot, Fémina, Médicis …
En attendant les résultats, votre bibliothèque vous propose déjà dans son rayon Nouveautés, de nombreux ouvrages et auteurs nominés Emmanuel Carrère, Amélie Nothomb, Lola Lafont, Camille Laurens, Marie-Hélène Lafon, …
Notez également nos nouvelles acquisitions :
« Une rose seule » de Muriel Barbery, « Du côté des Indiens » d'Isabelle Carré, « Les évasions particulières » de Véronique Olmi, « C'est arrivé la nuit » de Marc Lévy, « Le crépuscule et l'Aube » de Ken Follet, « Skidamarink » de Guillaume Musso, « Crénon Baudelaire » de Jean Teulé, « Sur la Terre comme au ciel » de Christian Signol …
C'est également à partir de ce mois de novembre que votre bibliothèque ajoute une permanence de plus à son ouverture au public : chaque mercredi de 10 h à 11h !!
La Section Jeune Public est ouverte à chacune de nos permanences :

Hors période de confinement	**Mardi et Vendredi de 17h30 à 18h30** **Mercredi, Jeudi et Samedi de 10h à 11h**

pour permettre aux parents et grands-parents de venir avec leurs enfants, afin de leur offrir un rendez-vous avec la lecture et l'imaginaire …. Le prêt de livres est possible avec la carte de l'adhérent adulte !
Bonne lecture à tous !

Le BBK
Street Food Maison

Nouveau sur la commune : Restauration rapide

Qui sommes nous ?

"C'est parce que nous sommes gourmands et adeptes de la restauration rapide que nous avons créé Le BBK. Lassés des produits industriels, surgelés et standardisés (dans lesquels on ne sait pas vraiment ce qu'on mange...) nous avons voulu proposer une alternative : privilégier le " fait-maison" et les produits de qualité. Ainsi, chaque jour, nous préparons avec amour nos pains, viandes marinées, broche kebab, sauces, frites et desserts. Nous avons à cœur de partager avec vous notre cuisine en toute simplicité, où la chaleur humaine est aussi notre priorité."

Ben & Didier

BBK prépare
kebab, salade et burger.

Tous les jours ils préparent les pains, broche kebab, sauces, marinades, frites et desserts.

Du fait maison sur place
et à emporter.

Horaires d'ouverture (horaires du soir modifiées à cause du couvre-feu):
Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 12h à 14h30 et de 19h à 20h50
Jeudi et Dimanche de 19h à 20h50

Adresse : Avenue Salvador Dali, à côté du Casino 66180 Villeneuve de la Raho

Contact : 04 34 10 68 83

Nouveau sur la commune : SOS - Bricolage

- Montage / Démontage de mobilier
- Petite menuiserie
- Petits travaux de peinture
- Déplacement de mobilier
- Petites réparations d'électroménager
- Petites interventions bureautique
- Accompagnement, « coup de main » au bricolage
- Petits déménagements
- Autres petits travaux.
- Nettoyages et petits services divers
- etc...

Contact : Eric GASTAUD
06 81 01 01 64
eric.gastaud@sos-bricolage.com

Concerts annulés

NUMEROS UTILES

https://www.villeneuvedelaraho.fr/ **contact@villeneuvedelaraho.fr**

Services municipaux

Standard Mairie ...	04 68 55 91 05
Fax ...	04 68 55 80 98
Services Techniques..	04 68 55 97 89
Camping Municipal ...	04 68 55 83 51
Espaces Jeunes ...	04 68 55 83 09
Ecole primaire ...	04 68 55 92 19
Ecole maternelle ...	04 68 55 95 52
Périscolaire ...	04 68 55 80 73
Assistante Sociale ...	04 68 37 60 20

Élu de permanence :
☎ 06 12 33 30 39
Uniquement après fermeture des services Municipaux *
le service d'astreinte ne fonctionne qu'en cas d'urgence.

Sécurité - Urgence

Qui appeler?

Aux horaires d'ouverture mairie*

Police Municipale :
☎ 06 15 20 89 91
☎ 06 29 45 57 95

Soir et week-end

Médiateur de Rue/ Raoul Otero :
☎ 06 86 12 03 21

Gendarmerie d'Elne :
☎ 04 68 22 05 46

SAMU 15
Pompiers 18

Horaires d'ouverture de la déchetterie.

Du lundi au Samedi
8h30-12h et de 14h - 17h30

Autres numéros utiles

Eau & assainissement :
☎ 04 68 08 64 00

Ordures Ménagères :
☎ 04 68 08 63 40

Transports Bus :
☎ 04 68 61 01 13

Urgence EDF :
☎ 09 72 67 50 66

Urgence Sécurité Gaz :
☎ 0 800 47 33 33

Mairie
1 rue du Général de Gaulle
66180 Villeneuve de la Raho
Bulletin Municipal
L'écho de Villeneuve

Périodicité : Mensuel

Direction de la publication :
Jacqueline Irles

Adjointe à la communication :
Michèle Bares

Conception et impression :
Réalisées par nos soins

*** Horaires d'ouverture de la mairie :**
Du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h00
*** Horaires d'ouverture du service technique :**
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Le vendredi de 8h à 12h